

ITALIE

SAIMIR

RÉALISATION : Francesco MUNZI

SCÉNARIO : Francesco MUNZI,
Serena BRUGNOLO, Dino GENTILI

IMAGE :

MONTAGE : Roberto MISSIROLI

MUSIQUE : Giulano TAVIANI

INTERPRÉTATION : Mishel MANOKU,
Xhevdet FERI, Lavina GUGLIELMAN,
Anna FERRUZZO

2004 - 1h28 - Couleur - 35mm -

VO italienne - ST français.

**PUBLIC SCOLAIRE CONCERNE
EN PRIORITE**

- À partir de la 4ème

DISCIPLINES INTERESSEES

Français - Histoire

Géographie - Italien

LE FILM

Edmond et son fils de quinze ans, Saimir, sont des albanais immigrés vivant en Italie. Entre eux deux existe un lien fort, bien qu'ils peinent souvent à communiquer. Entre la périphérie sordide de la côte romaine et la médiocrité de la petite province, le père lutte pour assurer son avenir et celui de son fils en participant à un trafic de clandestins originaires de l'Europe de l'Est. De son côté, Saimir tente de s'intégrer. Bientôt, il fait la rencontre de Michela, une jeune italienne dont il tombe amoureux.

ANALYSE

Certes, on ne peut s'empêcher de penser à LA PROMESSE des frères DARDENNE à la vision de ce talentueux premier film : le sujet est similaire (l'affrontement d'un père et de son fils sur fond d'immigration clandestine) et la mise en scène tout aussi âpre. Toutefois, le film ne tarde pas à exister par lui-même grâce à sa justesse, sa qualité d'interprétation et sa puissance émotionnelle sans pathos.

NOTE D'INTENTION DU RÉALISATEUR

« Pourquoi devient-on un criminel, pourquoi commence-t-on à voler, à exploiter les autres, à ne plus avoir aucun respect pour ses semblables, ni pour un système de valeurs auquel on pouvait se référer ? Si une personne avait eu d'autres parents, serait-elle devenue telle qu'elle est aujourd'hui ? Et si ces parents étaient nés dans un autre pays, dans un milieu plus aisé et moins rude ? Ce film a vu le jour pour tenter de répondre à ces questions, aussi difficiles soit-elles, puisqu'il s'attache au ressenti d'un personnage sur son éducation, son environnement, sa culture, sa propre capacité à accepter, ou non, son destin, et à trouver la force de le transformer. »

(Francesco MUNZI)

L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN ITALIE

Le cas de l'immigration étrangère en Italie est révélateur du traitement et du sort réservés aujourd'hui aux migrations. À la merci des trafiquants, exposés à la mort lors de leurs tentatives de migrations, soumis à un néo-esclavagisme dont s'alimente le développement des économies souterraines dans les pays développés, les migrants sont l'objet de traitements violents non seulement de la part des polices et des militaires des pays dominants et des pays de départ qui coopèrent à cette politique, mais aussi de la part des petits et grands patrons.

Au cours de la dernière décennie, d'importants changements sont intervenus au sein des migrations en Italie. Entre 1991 et la fin de l'année 2001, le nombre d'immigrés réguliers est passé de 648 935 à 1 362 630, atteignant 2,4 % de la population totale, pourcentage relativement modeste. Cependant, au cours de cette décennie, le traitement et le sort des migrants se sont beaucoup aggravés. Au sein de la classe politique, la concurrence entre le centre-gauche et le centre-droit, qui s'est essentiellement polarisée sur la question « insécurité-migrations », a conduit l'Italie à adopter une politique de fermeture qui a entraîné des conséquences parfois dramatiques. On a ainsi assisté à une augmentation continue du nombre de morts lors des tentatives d'immigration par voie terrestre et surtout maritime (en particulier des centaines de personnes se sont noyées entre août et septembre 2002 près des côtes siciliennes) ; des milliers d'expulsions ont été effectués touchant parfois des personnes qui avaient droit à l'asile (presque cent mille en dix ans) ; la criminalisation et l'autocriminalisation, en particulier des jeunes, n'a cessé d'augmenter : le nombre de plaintes concernant des Italiens est, à l'heure actuelle, six fois moins élevé que celui visant les étrangers, et le taux d'arrestations dix fois inférieur ; les immigrants sont de plus en plus souvent la cible de la police, si bien qu'en 2002, les étrangers représentent plus de 36 % des personnes incarcérées alors qu'ils n'étaient que 12 % en 1987 (60 % des détenus étrangers sont en attente de procès pour délits mineurs, alors que ce pourcentage n'atteint pas 40 % chez les Italiens).

En Italie, la très grande majorité des immigrants a connu un jour ou l'autre une situation d'irrégularité,

soit parce que les possibilités d'accès au permis de séjour sont quasi inexistantes, soit parce qu'une bonne partie des réguliers finit par glisser dans l'irrégularité n'étant plus en mesure de remplir les conditions requises pour le renouvellement du permis de séjour : environ 30 à 35 % des migrants réguliers se trouvent chaque année dans cette situation. L'essentiel de la demande de main-d'œuvre immigrée provient depuis toujours des activités de l'économie souterraine qui, en Italie, atteint plus de 28 % du PNB (ce taux est d'environ 16 % en France) : ceci explique donc le grand intérêt que peuvent représenter les clandestins.

L'hostilité sociale et institutionnelle envers les immigrés venant de pays dits islamiques ou musulmans mais aussi africains en général s'est totalement banalisée dans les pratiques quotidiennes des acteurs dominants et des citoyens « zélés ». À cette hostilité « dissuasive » s'est ajoutée une campagne de criminalisation des jeunes immigrés d'origine maghrébine et albanaise : leur taux d'incarcération dépasse de seize à vingt fois celui des Italiens.

(Source : site Internet du GISTI)

AUTRES FILMS À VOIR SUR CE MÊME THÈME

+ LAMERICA de Gianni AMELIO (Italie)

+ UNE FOIS QUE TU ES NÉ, TU NE PEUX PLUS TE CACHER de Marco TULLIO GIORDANA

+ LA PROMESSE de Luc et Jean-Pierre DARDENNE (Belgique)

LE RÉALISATEUR

Francesco MUNZI est né à Rome en 1969. Il obtient un diplôme en Sciences Politiques à l'université La Sapienza de Rome en 1998, et poursuit des études de réalisation au Centro Sperimentale di Cinematografia. Après quelques courts métrages et documentaires, il réalise Saimir, son premier long métrage.